



Protection des zones d'hivernages du Tétrás lyre dans la réserve naturelle régionale des Partias

Bilan du projet 2012-2015



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



COMMUNE DE
PUY-SAINT-ANDRÉ



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Objet social de l'association

L'association locale de la Ligue pour la Protection des Oiseaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association à but non lucratif qui a pour but d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'homme, et lutter contre le déclin de la biodiversité, par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation.

Nom du représentant légal de l'association

Gilles VIRICEL, Président de l'association locale

Direction de l'association

Benjamin KABOUCHE, Directeur de l'association locale
Magali GOLIARD, Directrice adjointe de l'association locale

Adresse du siège social

LPO PACA Villa Saint Jules 6, avenue Jean Jaurès 83400 HYERES
Coordonnées téléphoniques
Tél. : 04.94.12.79.52 Fax. : 04.94.35.43.28 E-mail : paca@lpo.fr Site : <http://paca.lpo.fr>
SIRET : 350 323 101 00062
Code APE : 9499Z

Rédaction / Suivi du projet

Sylvain Coussoulet, technicien naturaliste
Vanessa Fine, responsable Programme Hautes-Alpes - conservatrice de la RNR des Partias

Cartographie / illustration

Sylvain Coussoulet

Relecture

Cyril Coursier et Marc Fligny

Date

03 décembre 2015

Citation recommandée

LPO PACA (2015). Protection des zones d'hivernages du Tétrás lyre dans la réserve naturelle régionale des Partias - Bilan du projet 2012-2015.

Photos de couverture

Les Partias en hiver © Noémie Dagan ; skieur © Noémie Dagan ; Tétrás lyre © Robert Balestra.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier tous les bénévoles et volontaires ayant participé au projet et à son suivi.

Sommaire

1. Introduction : contexte du projet.....	4
La réserve naturelle régionale des Partias	4
Problématique de gestion des activités de pleine nature.....	4
Les activités touristiques et sportives en hiver	5
Le Tétrás lyre et la poudreuse	6
Le dérangement hivernal	6
Objectifs du projet.....	6
2. Les étapes de la mise en place du projet	7
Etude préalable	7
Phase 1 : Identifier et associer les acteurs concernés par les sports de nature	8
Phase 2 : Poser un diagnostic du problème « fréquentation hivernale de la RNR » partagé par tous8	
Phase 3 : Se concerter pour trouver des solutions acceptées par tous	10
Phase 4 : Mettre en œuvre les solutions retenues et tester leur efficacité	11
La solution retenue : "Canaliser plutôt qu'interdire"	12
3. Bilan technique.....	14
Le dispositif en place	14
Prospections et évolution des zones d'hivernage.....	17
Comptages au chant.....	18
4. Conclusion	18

1. Introduction : contexte du projet

La réserve naturelle régionale des Partias

La réserve naturelle régionale des Partias a été créée en 2009 afin de maintenir la protection du site (anciennement réserve naturelle volontaire) grâce à une réglementation adaptée pour conserver son patrimoine naturel, biologique et géologique.

Le vallon des Partias se trouve dans les Hautes-Alpes, à une dizaine de kilomètres de Briançon. Il s'agit d'un site de montagne constitué de sommets, de grands alpages, de falaises, d'éboulis, de zones humides, de lacs d'altitude et d'une forêt de mélèzes. Ce site de 685 ha s'étend entre 1 600 m et 2 900 m d'altitude. Ce large gradient d'altitude, ainsi qu'une grande variété du substrat géologique, permettent aux Partias d'abriter un patrimoine floristique et faunistique d'une grande richesse.

La LPO PACA, gestionnaire de la réserve naturelle régionale des Partias avec la Commune de Puy-Saint-André, assure des missions de surveillance du site, de suivi scientifique et d'évaluation du patrimoine naturel, d'information et d'accueil de divers publics.

Le plan de gestion quinquennal 2011-2016 de la RNR a été rédigé sous la coordination de la LPO PACA en partenariat avec la commune de Puy-Saint-André. Son élaboration a débuté en 2010. Le comité consultatif de la réserve et le conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) ont émis un avis favorable à ce plan de gestion (respectivement en juillet et décembre 2011).

Ce plan de gestion s'articule autour de 4 grandes orientations :

1. Conservation de la biodiversité et des paysages,
2. Inventaires et suivi de l'évolution de la biodiversité,
3. Valorisation du site (information, animations, accueil du public),
4. **Intégration des activités humaines : Concilier la pratique des activités humaines et la préservation des écosystèmes.**

Problématique de gestion des activités de pleine nature

En matière de gestion des sports de nature dans les espaces naturels préservés, les diverses expériences réussies présentent un même état d'esprit, un même positionnement des gestionnaires et des acteurs des sports pour **élaborer ensemble des solutions**.

Le lancement du plan de gestion de la réserve naturelle régionale des Partias en 2010 a permis **d'identifier les activités de pleine nature pratiquées et de les mettre en parallèle avec les enjeux de conservation du site**.

La fréquentation hivernale est la plus difficile à évaluer, à localiser et à encadrer. Par ailleurs, les espèces animales, et notamment les galliformes de montagne (Tétras lyre, Lagopède alpin et Perdrix bartavelle), sont très **sensibles au dérangement hivernal**.

Le projet a consisté à **associer les différents acteurs à la démarche de gestion des activités de pleine nature hivernales dans la réserve naturelle**. L'axe de travail n'est pas simplement de les informer ou de les consulter, mais de bâtir, en concertation, des réponses adaptées à la problématique et cohérentes avec les besoins et attentes de chacun.

Appuyées sur une concertation efficace, les décisions prises pour la gestion des APN sont plus facilement acceptées, voire promues par les acteurs associés.



Parade du Tétrás lyre © R. Balestra



Lagopède alpin © R. Balestra

Les activités touristiques et sportives en hiver

Les activités touristiques et sportives pratiquées dans la réserve naturelle des Partias sont assez nombreuses et typiques d'un milieu de montagne. Elles s'exercent en été comme en hiver.

Les activités de pleine nature hivernales sont :

- La raquette à neige :

Les raquettistes utilisent principalement la route des Combes puis vont jusqu'au lac des Partias et éventuellement au col de la Pisse. Les skieurs nordiques pratiquent également la route des Combes. Ces itinéraires ne présentent pas d'enjeux importants pour la faune en hiver.

- Le ski hors piste :

L'accès gravitaire depuis les remontées mécaniques de Serre-Chevalier permet la pratique du ski hors-piste par des amateurs accompagnés de guides ou non. Les secteurs fréquentés ne concernent pas de territoires à enjeux pour la faune en hiver.

- Le ski de randonnée :

La pratique du ski de randonnée se fait plutôt de façon autonome par des locaux qu'en groupes constitués encadrés par des guides professionnels.

Le principal itinéraire en ski de rando est le montée au col de la Trancoulette et à la Croix d'Aquila, puis la redescente par le même trajet ou par le ravin du Jeu de la Paume. D'autres itinéraires existent, pratiqués surtout au printemps (Cime de la Condamine, Rocher bouchard, etc.).

Le ski de randonnée se pratique typiquement au printemps (fév.-mars et début avril), selon les conditions d'enneigement.

Le Tétrás lyre et la poudreuse

Si les jeunes se nourrissent d'insectes l'été, le régime alimentaire du Tétrás lyre adulte est exclusivement herbivore : baies, bourgeons, feuilles et fleurs à la belle saison ; myrtilles et autres airelles en automne.

L'hiver, l'oiseau doit se contenter de quelques aiguilles de Pin à crochets ou de Pin cembro : la ressource est maigre ! Pour survivre, le Tétrás lyre doit donc économiser son énergie : il s'enfouit sous la neige dans des « igloos ». Restant immobile 22h sur 24, il ne se déplace que pour aller se nourrir.

L'oiseau et le skieur recherchent la même neige : la poudreuse. Contenant beaucoup d'air, elle est légère pour le skieur et très isolante pour le Tétrás. Ils la trouvent au même endroit : le mélèze de versant nord, comme dans le Bois d'Aval de la forêt des Partias sur la commune de Puy Saint André.

Mais plus la neige est «trafollée» (voire damée !), moins les tétras peuvent s'y réfugier...

Le dérangement hivernal

Le nombre de pratiquants du ski de randonnée est en constante augmentation. De plus, autrefois « ski de printemps », le ski de randonnée se pratique désormais dès les premiers flocons, ce qui engendre PLUS de fréquentation des espaces naturels !

A chaque dérangement par un skieur, le Tétrás lyre **gaspille une précieuse énergie** pour s'envoler et **reste de longues heures perché** sur une branche avant de retourner sous la neige, s'exposant à des températures inférieures à celles du manteau neigeux.

Lorsqu'il est répété, le dérangement a d'autres conséquences indirectes :

- • exposition aux prédateurs,
- • baisse de la résistance au parasitisme,
- • baisse du taux de reproduction...

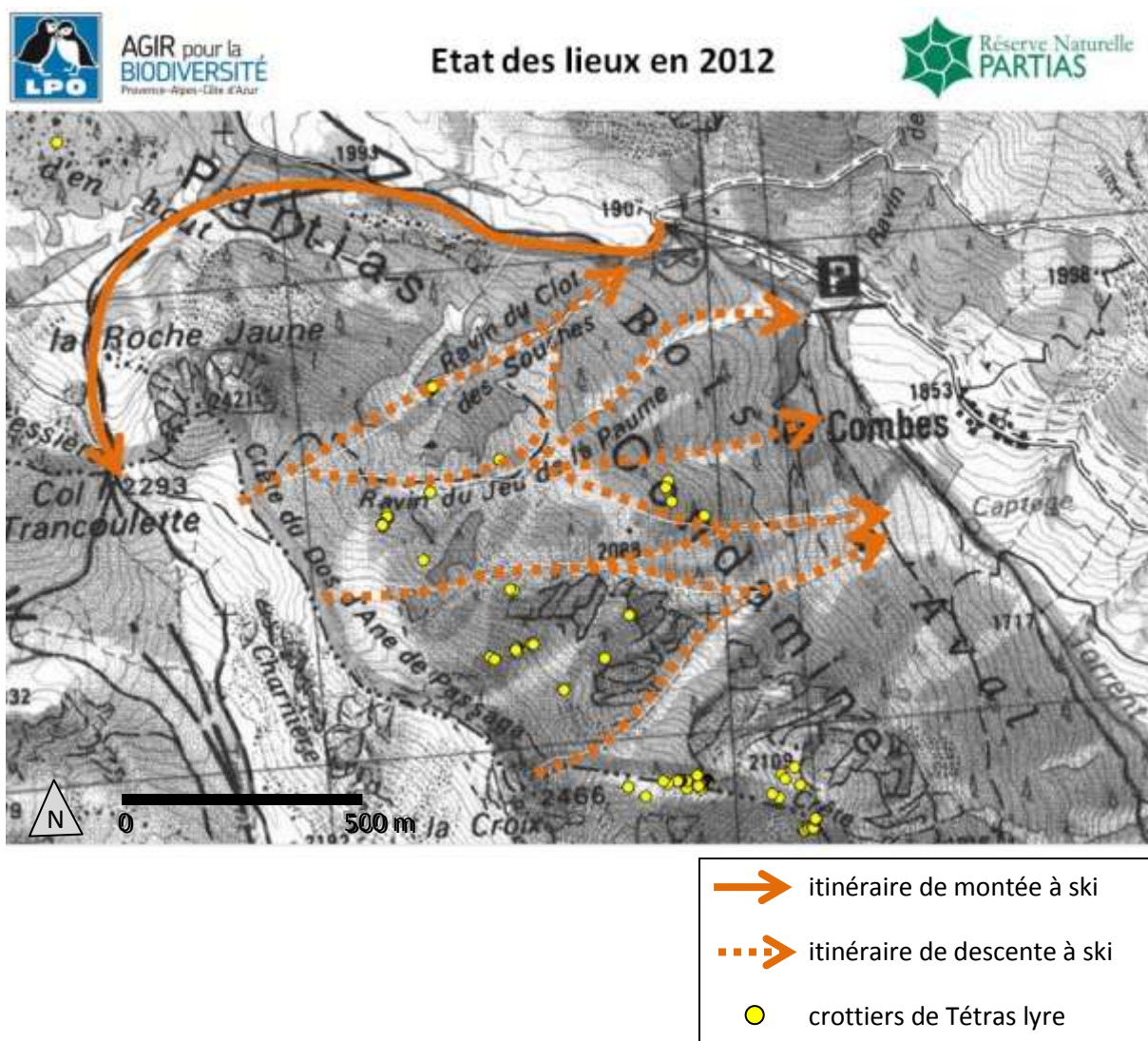
Objectifs du projet

1. Mettre autour de la table l'ensemble des pratiquants des activités de pleine nature en hiver aux Partias.
2. Réfléchir ensemble au meilleur moyen de protéger les espèces du dérangement hivernal.
3. Aboutir à des propositions et des actions concrètes partagées par tous.
4. Rendre les pratiquants des activités de pleine nature acteurs de la protection de la RNR des Partias.

2. Les étapes de la mise en place du projet

Etude préalable

Au préalable du lancement du projet de concertation, une étude scientifique a été menée pour localiser précisément les enjeux : les zones d'hivernages des galliformes de montagne dans la RNR des Partias (25 jours de terrain, 65 journées / homme). Cette cartographie a ensuite été croisée avec la localisation des itinéraires fréquentés en hiver (ski hors piste, ski de randonnée et raquette à neige). Il en ressort une localisation des secteurs où la tranquillité des galliformes de montagne est menacée en hiver.



Phase 1 : Identifier et associer les acteurs concernés par les sports de nature

Objectif : Connaître les personnes ressources, leurs relations ainsi que les différentes instances et acteurs existants, est une action primordiale à réaliser en préalable à toute autre.

Principe : Les acteurs intéressés par les sports de nature sont nombreux : collectivités territoriales, services de l'État, associations, pratiquants individuels, professionnels, acteurs de la protection de la nature, des sports, du tourisme, propriétaires et usagers du lieu... Il est donc nécessaire d'identifier les interlocuteurs pertinents.

Il s'agit de mettre en évidence la structure des relations et des échanges entre l'ensemble des acteurs concernés par la question.

ACTIONS	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
Réunion de travail du 11/07/2012	2 personnes présentes 10 personnes excusées	Investissement fort d'un skieur local dans le projet
Réunion du comité consultatif de la RNR le 08/11/2012	21 personnes présentes 3 personnes excusées	Validation du principe du projet par le comité consultatif et prise de contacts avec des acteurs locaux

Résultats :

- ✓ Lancement du projet de concertation et communication de ce projet aux différents acteurs de la RNR,
- ✓ Construction de la carte des itinéraires fréquentés en hiver avec les skieurs locaux,
- ✓ Mobilisation de plusieurs acteurs locaux dans le projet,
- ✓ Elaboration d'une liste de contacts « skieurs locaux individuels ».

Phase 2 : Poser un diagnostic du problème « fréquentation hivernale de la RNR » partagé par tous

Objectifs : Comprendre les attentes et les enjeux des uns et des autres est une étape essentielle pour mener un projet collectif.

Principe : La concertation permet de trouver ensemble une solution à une problématique commune. L'animateur est le garant de la mise en place de règles et de leur respect pour l'efficacité des réunions. Il facilite le dialogue pour créer une ambiance favorable à l'écoute, reformule et synthétise les différents propos. Une véritable négociation, fondée sur la recherche de compromis et l'engagement mutuel, peut alors aboutir à des propositions acceptées par tous.

Des rencontres seront organisées et seront l'occasion de créer des liens, d'apprendre à se connaître et de s'engager dans des actions communes. La concertation est ainsi utilisée comme base de travail.

Les enjeux liés aux dérangements hivernaux pour la faune sauvage sur le site seront expliqués pour que chacun comprenne et adhère à la démarche.

ACTIONS	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
Première réunion du groupe de travail « concertation » 14/11/2012	15 personnes présentes 4 personnes excusées	Réunion d'acteurs divers : skieurs locaux, PGHM, guides professionnels, CAF, etc. Validation du diagnostic et de pistes de travail à l'unanimité.
Réunion publique du 06/12/2012	8 personnes présentes	Présentation et compréhension de la problématique par les habitants locaux « grand public »
Sortie d'échange Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Ristolas du 12/12/2012	une trentaine de personnes, dont 2 personnes de la LPO et 2 personnes du CAF de Briançon (groupe de travail RNR Partias)	Partage d'expériences autour d'une même problématique sur un autre site. Renforcement des liens avec le CAF de Briançon.
Conférence – projection – causerie du 12/03/2013	28 personnes présentes, dont des socio-pros (ONF, Serre-Chevalier, ONCFS...) et des particuliers	Information du projet très large : internet (site LPO PACA, facebook, forums spécialisés ski de rando : skitour, camptocamp) + mailing CAF de Briançon. Présentation détaillée et sensibilisation à la problématique.
Présentation publique du 23/03/2013	30 personnes présentes (à l'occasion d'une projection photo d'oiseaux, grand public)	Information sur la réserve naturelle régionale des Partias : enjeux, objectifs et mesures de gestions prévues pour le Tétraz lyre.

Résultats :

- ✓ Diagnostic du problème posé et validé par de multiples acteurs, parties prenantes (réunion du groupe de travail) et « grand public » (réunion publique et conférence),
- ✓ Echanges d'expériences avec d'autres gestionnaires de sites (ONCFS, Natura 2000 Fournel) : discussion, concertation autour des plaquettes de sensibilisation et diffusion des brochures.

Phase 3 : Se concerter pour trouver des solutions acceptées par tous

Objectifs : Réfléchir ensemble aux moyens d'assurer la compatibilité entre activités sportives hivernales et enjeux de conservation du patrimoine naturel.

Principe : Une réflexion sur les moyens pour accompagner ces activités sera menée en concertation avec les acteurs des APN, en discutant de ce qui est acceptable pour que chacun y trouve son compte, tant défenseurs de l'environnement qu'adeptes des sports de nature. Plusieurs méthodes pourront être étudiées : élaboration d'outils pédagogiques ou de communication sur site, sensibilisation des pratiquants sur le terrain, ou encore délimitation physique de zones sensibles. La démarche n'est pas de proposer des solutions toutes faites, mais bien de laisser l'ensemble des acteurs exprimer leurs idées afin d'arriver à un consensus sur les solutions les plus adaptées au site et à ses usagers.

ACTIONS	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
Concertation par mail en janv.-fév. 2013	5 personnes ont répondues	Moyens de protection / information / sensibilisation validé par le groupe de travail
Réunion mairie Puy-Saint-André du 29/01/2013	1 élu impliqué dans le projet	Moyens de protection / information / sensibilisation validé par la commune
Réunion du 26/03/2013	8 personnes présentes	Projet de protection validé par les accompagnateurs en montagne partenaires pour la sensibilisation du public.
Publication d'actualités sur le site LPO PACA les 20/02 et 13/03/2013	2 actualités publiées	Présentation du projet en ligne.

Résultats :

Lors des différentes rencontres de la phase 2 (réunion du groupe de travail « concertation » du 14/11/2012, réunion publique du 06/12/2012, conférence du 12/03/2013) et des échanges mails avec les partenaires, une solution s'est rapidement dégagée pour la protection des zones d'hivernages du Tétraz lyre. Validée par tous les partenaires, le travail a ensuite consisté à définir ensemble les modalités de cette protection : un balisage informatif et dissuasif à l'aide de cordages, de fanions et de panneaux.

Phase 4 : Mettre en œuvre les solutions retenues et tester leur efficacité

Objectifs : Mettre en œuvre, collectivement, la ou les solutions retenues et rendre les pratiquants des activités de pleine nature acteurs de la protection de la RNR des Partias.

Principe : La ou les solution(s) retenue(s) lors de la concertation seront mises en place avec l'ensemble des acteurs, sous la forme de chantiers bénévoles multi partenarial (pose de balisage, panneaux d'information par exemple sur le site). Les partenaires, associés au projet, seront également un relai d'informations pour les pratiquants sur le terrain.

ACTIONS	Indicateurs de réussite quantitatifs	Indicateurs de réussite qualitatifs
Achat matériel et atelier de fabrication bénévole	plus de 1180 fanions réalisés (découpage et pose d'œilletons) 2000 ml de cordage	Réalisation des fanions impliquant les bénévoles de l'association et de partenaires.
Information mail avancement du projet du 22/03/2013	1 mail d'info + 1 réponse	Partenaires informés.
Organisation / coordination chantier bénévole pour mise en place de la protection	5 participants le 1 ^{er} jour + 11 participants le 2 ^{ème} jour du chantier 2 structures impliquées : bénévoles LPO + CAF de Briançon (+ excusés : représentant des guides, mairie, ONCFS) + skieurs locaux	Mise en place de façon collective et concertée sur le terrain
Publication d'une actu sur le site LPO PACA le 29/10/2013 et dans l'Oiseau Mag	1 article publié dans 2 média	Présentation du projet en ligne et dans une revue destinée aux adhérents LPO
Rédaction d'un communiqué de presse sur le projet	1 CP diffusé à la presse locale	Présentation du projet à la population locale du briançonnais
Réalisation et pose de panneaux	1 panneau conçu	Réalisation du contenu concerté avec les partenaires

Résultats :

- ✓ Achat du matériel de balisage des zones d'hivernage,
- ✓ Réalisation des fanions par les bénévoles,
- ✓ Organisation et coordination du chantier,
- ✓ Mise en place du système de protection sur le terrain,
- ✓ Cartographie des protections et des zones protégées,
- ✓ Conception d'un panneau informatif.

La solution retenue : "Canaliser plutôt qu'interdire"

Interdire la fréquentation avec un outil juridique? Mettre en défens toute la zone avec des filets ? Le dispositif s'appuie sur la compréhension des skieurs en canalisant les passages en dehors des zones de refuge hivernal balisées, grâce à un système de cordages et de fanions bien visibles.

La mise en place s'est faite à l'automne 2013 avec l'aide des partenaires impliqués dans le projet, en particuliers skieurs locaux et CAF de Briançon. Concrètement, l'implantation des cordages pour matérialiser les zones protégées s'est faite sur place en prenant en compte les contraintes du terrain, les enjeux pour le Tétrasyre et les demandes des skieurs.

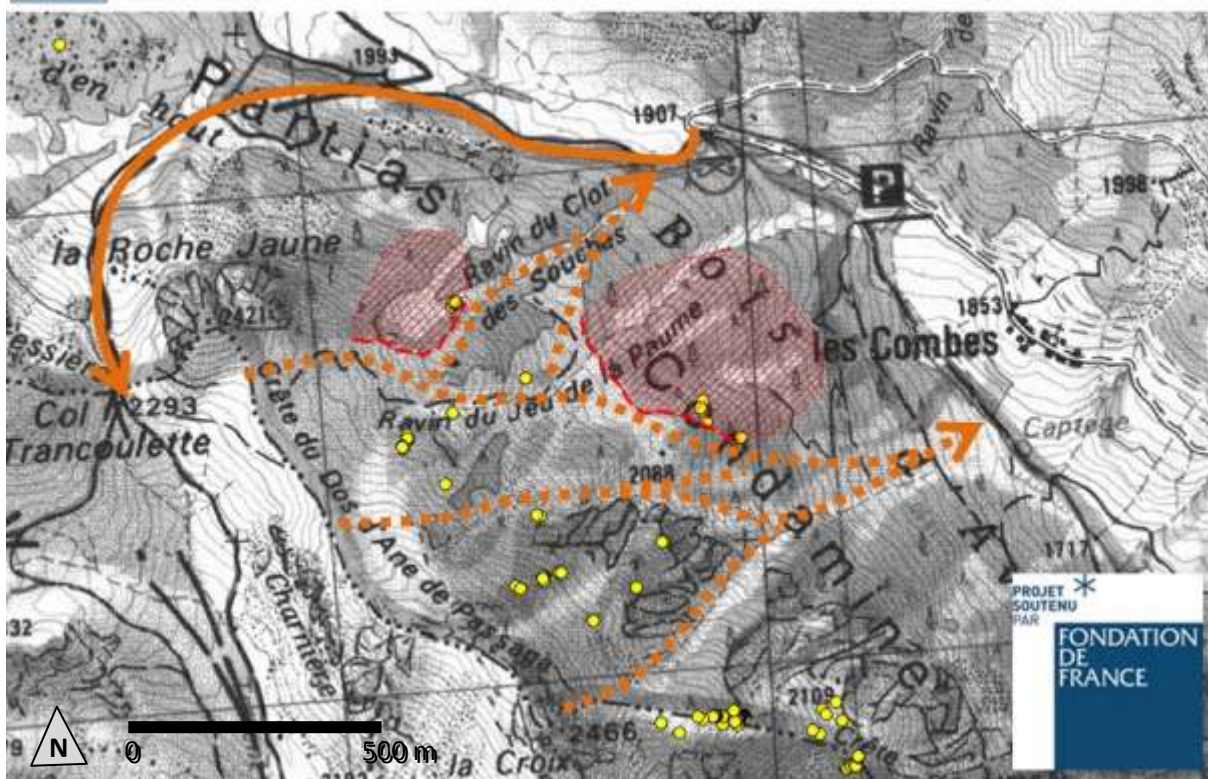
Treize personnes différentes ont collaboré pour matérialiser deux zones à contourner à ski de randonnée. Au total environ 700 mètres linéaires de cordages ont été accrochés dans les arbres, sur deux hauteurs afin d'être bien visibles et de s'adapter aux variations du manteau neigeux. Les cordes sont balisées de fanions glissés dessus. Un panneau explicatif sera apposé prochainement pour compléter ce dispositif.





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Projet mis en place en 2013



- | | | | |
|---|------------------------------------|---|------------------------------|
|  | itinéraire de montée à ski |  | cordage installés |
|  | itinéraire de descente à ski |  | zones d'hivernages protégées |
|  | crottiers Tétrasy lyre (diag 2012) | | |

3. Bilan technique

Le dispositif en place

a. Evaluation du dispositif

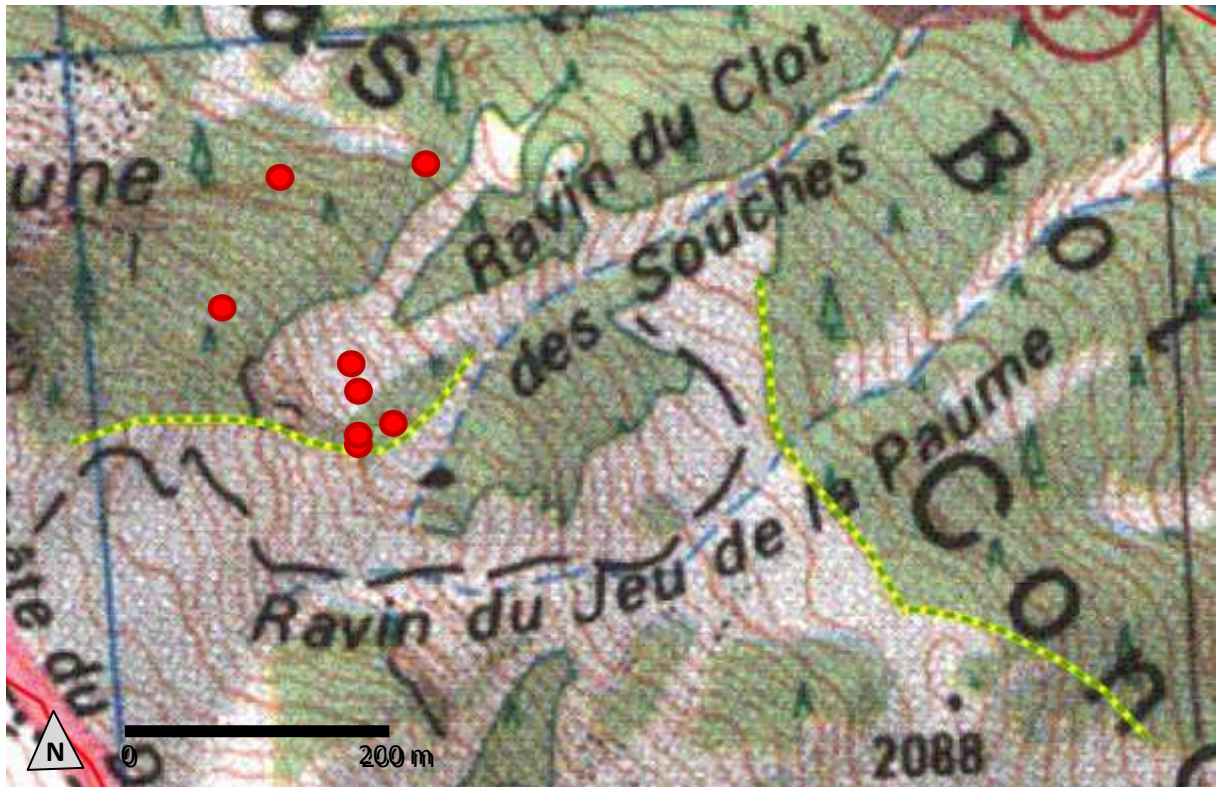
Durant les hivers 2013/2014 et 2014/2015, l'évaluation du dispositif a été faite grâce à plusieurs sorties sur site (ou observation à distance depuis le versant opposé). Ces sorties sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Suivi des traces de ski dans la réserve sur les hivers 2013-2014 et 2014-2015

Sortie	Nombre traces	Respect des cordages	Remarques	Observateurs
07/01/2014	7	oui		Sylvain (raquettes)
16/01/2014	3 fraîches et 6 anciennes	7 oui et 2 non	passage sous le cordage du haut, en plein sur la zone d'hivernage.	Yves et Sylvain
24/01/2014	Aucune	oui		Robert
31/01/2014	Aucune	oui		Alain Prouve
20/02/2014	/	oui		Sylvain, Yves, Jean-Pierre, Noémie, Germaine (sortie entretien des cordages)
10/03/2014	55	oui	Journée de diagnostic hivernal.	Vanessa et Yves
03/04/2014	12 récentes	2 traces sous les cordages, en pleine zone d'hivernage	Une 30aine, voir de plus anciennes réparties sur le haut.	Sylvain
19/02/2015	21 traces fraîches	17 oui et 4 non	Passage sous les cordages en plein milieu de la place de chant.	Sylvain
26/02/2015	7 skieurs vus	5 oui et 2 non	Passage sous les cordages dans la partie basse, beaucoup de vent les jours précédents, donc la plupart des traces étaient soufflées et cela a effacé toutes les traces. Une trace de montée est suivie par un skieur, en plein milieu des zones où il y a les cordages.	Yves
06/03/2015	15 anciennes traces	oui	Les traces sont anciennes, et aucune ne passe sous les cordages. Partie basse de la zone d'en haut à vérifier, manque de cordages pour protéger la zone d'hivernage.	Sylvain
Fin d'hiver 2015	13 traces anciennes	non	Toutes les traces répertoriées passaient en plein milieu de la zone d'hivernage.	Sylvain

Au vu de ces résultats, nous pouvons dire que **globalement le dispositif de mise en défens a été assez bien respecté par les skieurs le premier hiver (2013/2014) mais moins bien l'année suivante (2014/2015).**

De plus, des crottiers de Tétrasyre ont été trouvés (une quinzaine environ) au printemps 2014, la zone d'hivernage n'a donc pas changé et est protégée par cette mise en défens. De plus, le nombre de crottier dans la zone mise en défens était sensiblement plus important qu'en 2012.

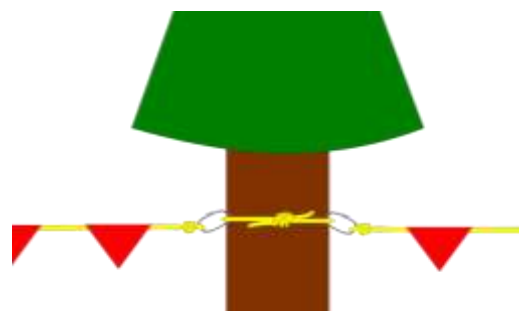


Ces résultats sont tout de même à interpréter avec précaution, car nous ne sommes pas allés tous les jours sur le terrain, ce qui veut dire que les comptages de traces ne sont que des échantillons de la fréquentation hivernale totale de la réserve.

b. Proposition d'améliorations

Lors des sorties effectuées durant l'hiver, il s'est avéré qu'à certains endroits les cordes passaient sous la neige, et n'étaient plus visibles pour les skieurs. Ce phénomène est dû au fait que les cordes se sont détendues et à certains nœuds qui se sont défaits.

Un système plus résistant aux intempéries serait plus performant, et nécessiterait un entretien moins important. En effet, l'expérience nous montre qu'il faut mettre en place un système qui soit simple à retendre dans des conditions difficiles (froid, neige, etc.). C'est pourquoi il serait judicieux d'attacher un bout de corde indépendant autour de chaque arbre qui est traversé par le système, et d'y attacher les



cordages grâce à des mousquetons (ou des maillons rapides) comme le montre le schéma ci-contre.

Il suffirait seulement de retendre la corde au niveau où elle est défectueuse. Aussi, un autre avantage est que ce système pourrait être plus facilement enlevé des arbres (il suffirait de déclipser le mousqueton/maillon rapide), pour de la maintenance, ou pour une raison quelconque.

Les opérations de maintenance (tension des cordages, vérification des nœuds, etc.) ou d'amélioration devront être mises en place à l'automne, avant les premières chutes de neige.

c. Panneau explicatif des cordages à planter et améliorer

Dans le dispositif initial, un panneau explicatif est attaché autour d'un arbre à proximité de l'entrée de la réserve, au bout de la piste des Combes (Saouto) tout l'hiver. De nombreuses sources nous ont indiquées ne pas l'avoir aperçu en passant sur la piste. Nous sommes donc ici confrontés à un problème d'emplacement à améliorer.

A terme, l'idée est d'implanter un poteau en bordure de piste, de façon à être plus visible pour les skieurs en plein hiver. En effet, l'expérience des années test nous a montré que les skieurs à la montée passaient plus sur le côté gauche de la piste, et que la pancarte fixée sur un arbre à droite pouvait passer inaperçue.

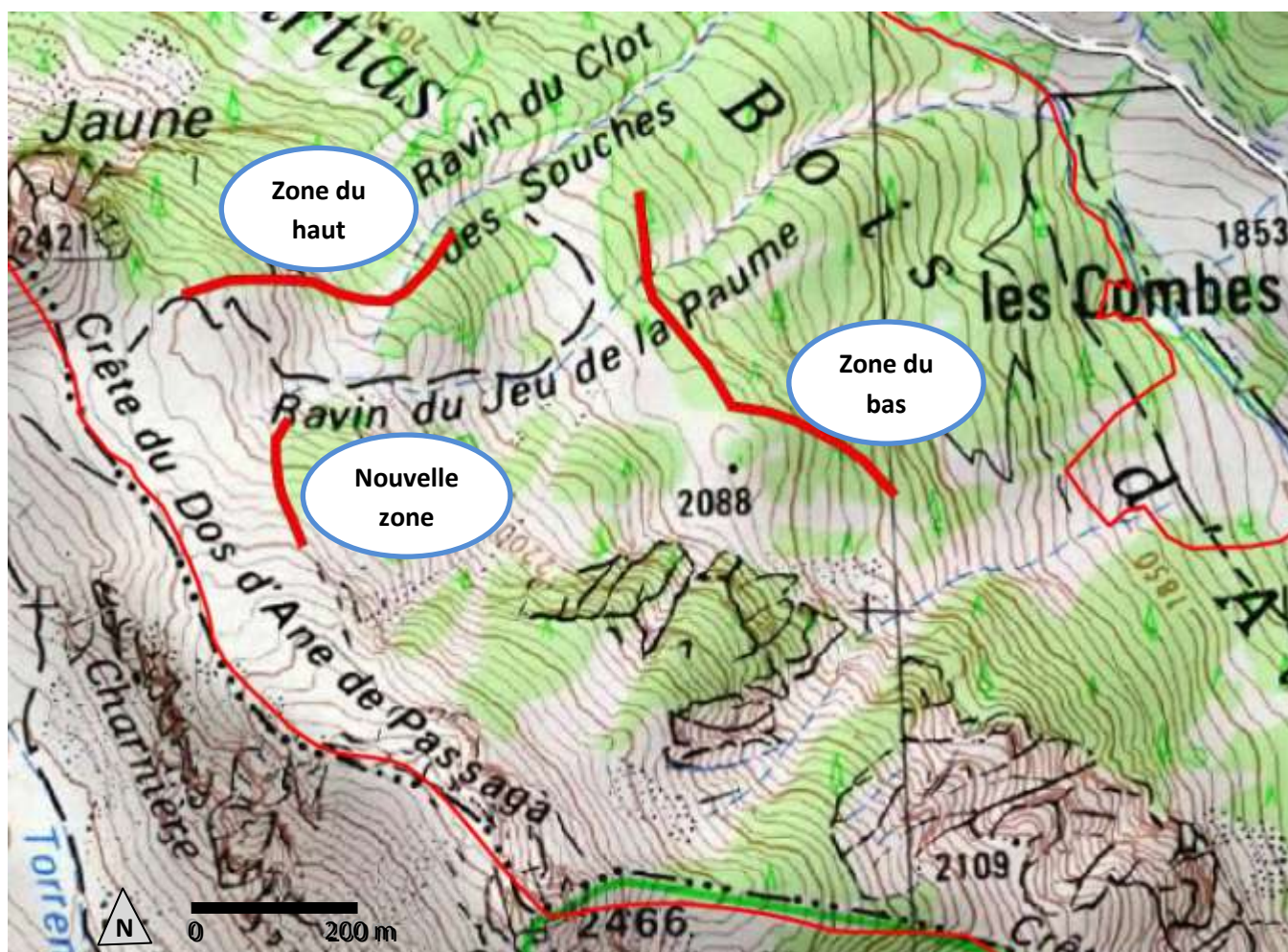
Voici une simulation de l'emplacement du futur panneau (à gauche), avec les traces de montée (au milieu), et l'ancien panneau (à droite).



Prospections et évolution des zones d'hivernage

En fin d'hiver 2014, deux sorties de prospections des crottiers ont eu lieu. Nous avons alors pu constater que la zone d'hivernage du haut était toujours au même endroit, par contre aucun crottier n'a été découvert sur la zone du bas. Les recherches n'ont pas pu être poussées par manque de temps et de moyens, donc nous n'avons pas plus d'informations concernant la zone du bas.

En regardant les résultats des années précédentes, et les suivis des activités hivernales de 2014, une nouvelle zone de mise en défens a semblé nécessaire, sur les hauteurs de la réserve.

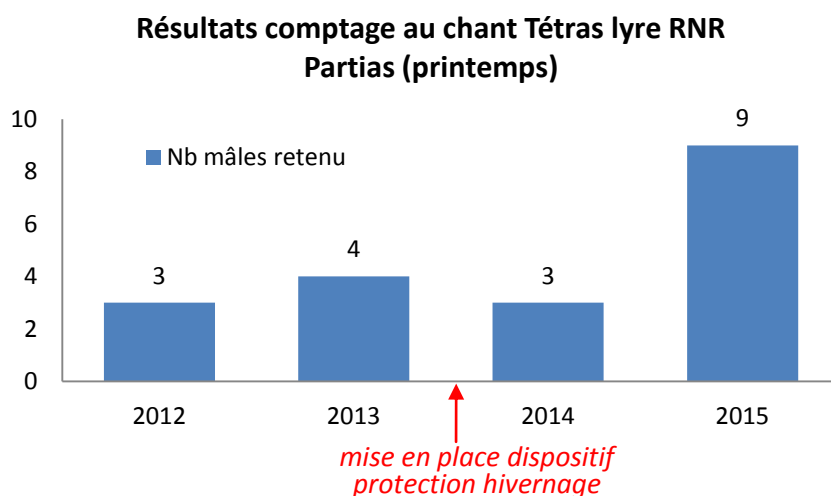


Après prospection, nous avons localisé l'année précédente de nombreux crottiers d'hivernage sur cette zone, mais ne pensant pas que le ski soit problématique sur cette zone, nous ne l'avions pas incluse dans le plan de mise en défens.

Or en 2014, nous avons pu constater que de nombreuses traces descendaient dans cette petite parcelle de forêt. C'est pourquoi cette zone a été protégée à partir de 2015.

Comptages au chant

Des comptages au chant sont réalisés au printemps depuis 2012.



L'indice annuel était de 3 à 4 coqs chanteurs jusqu'en 2014. Il est passé à 9 en 2015, soit après 2 hivers avec le dispositif de protection des zones d'hivernage. Ce résultat, bien qu'encourageant, reste à manier avec précaution puisqu'il traduit un nombre minimum de coqs vraiment présents sur la réserve le jour du comptage, même si tous n'ont pas été des coqs résidents ou territoriaux. De plus, il faudra attendre plusieurs années de suivi pour mesurer réellement un effet sur les populations d'oiseaux. Enfin, le protocole de comptage a été légèrement modifié en 2015, avec une pression d'observation plus forte.

4. Conclusion

Ces deux premières années de suivi du dispositif de protection des zones d'hivernages sont assez satisfaisantes : les zones de mise en défens ont été globalement respectées par les skieurs (un peu moins la deuxième année) et les zones d'hivernages semblent bien utilisées par les Tétrasy lyre (avec une hausse des effectifs de coqs chanteurs à confirmer).

Le dispositif sera maintenu dans les années à venir, avec des opérations régulières de suivi, d'entretien et d'évaluation de leur efficacité (respect par les skieurs et comptage des coqs).

La sensibilisation sera à renforcer pour améliorer l'acceptation de cette "contrainte" par les skieurs (présence sur site l'hiver, etc.).



© Alain Hugues

ANNEXES

Position des cordages dans le paysage

